

SOCIAL

Rendement en baisse pour les retraites complémentaires

La tendance à l'œuvre depuis le milieu des années 1990 se poursuit. Le rendement des retraites complémentaires baissera cette année pour les salariés du secteur privé qui cotisent à l'Agirc (pour les cadres) et à l'Arrco (pour tous les salariés). Concrètement, cela signifie qu'un point de retraite acheté donnera droit à une pension moindre. Le rendement tombera à 6,70 % à l'Agirc et à 6,59 % à l'Arrco. Il était encore supérieur à 8 % en 1997. Le recul est, il est vrai, beaucoup moins fort ces dernières années qu'à la fin des années 1990 (voir graphique).

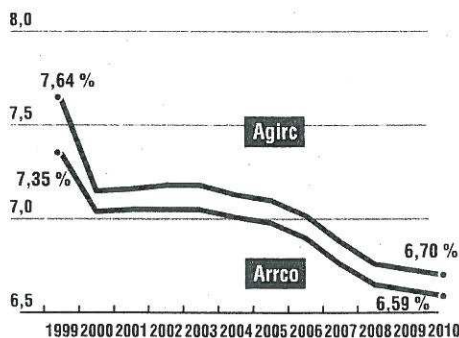
Il est le résultat de l'application stricte d'une formule mathématique. Le montant du point de retraite dans les régimes complémentaires est revalorisé tous les ans au même rythme que l'inflation. Cette année, la hausse au 1^{er} avril sera particulièrement faible pour les 11,3 millions de pensionnés de l'Agirc et de l'Arrco : + 0,72 %. C'est le résultat d'une prévision d'inflation de 1,2 % en 2010, minorée d'une correction de l'inflation de 2009, qui a été encore plus faible que prévu.

La valeur d'achat du point - autrement dit la cotisation versée par le salarié et l'employeur - évolue de façon plus dynamique car elle est calée sur la progression du salaire moyen. La progression pour 2010 sera de 1,3 %. C'est ce déca-

lage constant entre la revalorisation de la valeur du point et celle de son prix d'achat qui explique le rendement décroissant des régimes complémentaires.

« Une question centrale »
« Ce problème des rendements est central pour les retraites complémentaires comme pour les régimes de base », estime Danièle Karniewicz (CGC), membre du conseil

Evolution du rendement annuel des retraites complémentaires



« Les Echos » / Source : « Les Echos »

La baisse du rendement résulte de l'application stricte d'une formule mathématique.

de l'Agirc et présidente de la CNAV, la caisse du régime de base des salariés du privé. « La question sera au centre de la réforme des retraites cette année. » « Il est temps de mettre fin à la baisse du rendement de l'Agirc, a réagi de son côté dans un communiqué FO-cadres. La question de la hausse des cotisations pour assurer le financement de nos régimes de retraites par répartition devra être posée. » v. c.